

# DOSSIER DE PRESSE



Conférence de presse labellisation Ecojardin

Mardi 4 novembre 2025

Salle du conseil - Mirande

## **Sommaire**

Le label EcoJardin .....	3
Plan des espaces verts labellisés du campus Dijon Montmuzard .....	4
Université Bourgogne Europe.....	5
Le CROUS BFC.....	6
L’Institut Agro Dijon.....	7
INRAE.....	8
Ville et Métropole de Dijon .....	9

## Le label EcoJardin

### Qu'est-ce que le label EcoJardin ?



Créé pour promouvoir une gestion écologique des espaces verts, le label EcoJardin valorise les démarches respectueuses de l'environnement. Il s'adresse aux gestionnaires d'espaces verts publics ou privés qui souhaitent aller au-delà de l'esthétique paysagère et intégrer une véritable démarche environnementale.

### Parmi les critères évalués :

- La structure du site
- La gestion des sols et de l'eau
- La connaissance et la préservation de la faune et de la flore
- La formation des personnels au sujet des thématiques écologiques

### De nombreux points forts ont été identifiés par l'auditeur sur le campus de Dijon

La tenue de relevés de biodiversité, la mise en place d'actions pédagogiques, les actions de sensibilisation menées auprès du public et l'excellente connaissance des espaces par les différents intervenants internes et externes en font parties. L'UBE a obtenu la note maximale pour l'utilisation et la gestion de l'eau. En effet, la végétation du site ne nécessite pas d'arrosage, excepté les nouvelles plantations d'arbres pendant les 3 ou 4 premières années. Ceux-ci sont arrosés grâce à un puit. Les serres de l'université utilisent l'eau issue d'un récupérateur d'eau de pluie. Des noues pour l'infiltration des eaux complètent ces actions.

### Un travail collaboratif avec les partenaires

Cette labellisation est le fruit d'un travail collaboratif ayant pour objectif le maintien de la trame verte du territoire. La candidature de l'Université Bourgogne Europe au label a associé plusieurs partenaires : le CROUS BFC, l'Institut Agro Dijon, l'INRAE, la Ville et la Métropole de Dijon.

Ce projet illustre parfaitement la volonté de l'université de s'inscrire ensemble dans une dynamique territoriale durable et respectueuse de l'environnement.



# PLAN DES ESPACES VERTS LABELLISÉS DU CAMPUS DIJON MONTMUZARD

- Institut Agro Dijon
- CROUS BFC
- Dijon Ville et Métropole

- INRAE
- Université Bourgogne Europe



# Université Bourgogne Europe

**"Cette labellisation reconnaît l'engagement de nos équipes et confirme notre volonté de faire du campus un espace respectueux de la biodiversité et agréable pour toute notre communauté universitaire."** François Weckerle, Vice-président délégué au développement durable de l'UBE.

## Présentation

Le campus Montmuzard de l'Université Bourgogne Europe à Dijon, compte près de 3 000 personnels et accueille 28 000 étudiants. Un campus « à l'américaine » qui réunit la majorité des activités de l'UBE et où se croisent étudiants, personnels et enseignants-chercheurs pour faire de ce campus un lieu où il fait bon vivre et étudier. Active en faveur du développement durable depuis plusieurs années maintenant, l'UBE poursuit son engagement avec le vote, en décembre 2024, de son Schéma directeur du développement durable et responsabilité sociétale (S3DRSE), pour un développement soutenable de l'ensemble des activités de l'établissement : gouvernance, formation, recherche, vie étudiante, qualité de vie au travail.

La valorisation et le développement des espaces verts sont des objectifs fixés dans ce document et sont distingués par le label Ecojardin.

## Les espaces verts labellisés

Les espaces verts de l'Université Bourgogne Europe, d'une surface de 565 472 m<sup>2</sup> comprennent un verger conservatoire, une allée fruitière, des espaces de convivialité... Ces espaces se caractérisent par la présence d'espèces locales parfois rare comme la Clématite fausse-vigne et des zones où la biodiversité s'étend.

## Un label qui reflète les engagements de l'UBE

L'obtention du label EcoJardin pour l'Université Bourgogne Europe traduit l'engagement environnemental de l'établissement en matière de préservation de la biodiversité et gestion écologique. Cette reconnaissance permet également de maintenir un environnement de qualité pour les étudiants et personnels et de sensibiliser les visiteurs qui traversent le campus, véritable « poumon vert » du quartier. L'Université Bourgogne Europe s'inscrit ainsi pleinement dans une démarche de développement durable globale à l'échelle de l'établissement.



## Le CROUS BFC

**« Favoriser la biodiversité et la nature sur les campus, c'est créer pour les étudiants un environnement naturel, agréable, propice au bien-vivre »** - Murielle Baldi, Directrice générale du Crous Bourgogne-Franche-Comté

### Présentation de l'établissement

Opérateur de l'Etat de la vie étudiante, le Crous Bourgogne-Franche-Comté (Crous BFC) agit au cœur des politiques publiques d'accompagnement des étudiants. Présent sur l'ensemble du territoire régional — à Dijon, Besançon, Montbéliard, Belfort, Le Creusot, Nevers, Sevenans et Auxerre — il contribue à la cohésion territoriale et à l'égalité d'accès aux services pour les 85 500 étudiants de Bourgogne-Franche-Comté. Le Crous BFC assure la gestion des bourses sur critères sociaux (24 350 boursiers en 2024) et propose un accompagnement social et psychologique personnalisé 2 222 étudiants reçus en 2024/2025). Il soutient activement la vie culturelle et l'animation des sites universitaires en matière de vie étudiante. Il met à disposition 6 900 logements étudiants répartis sur l'ensemble du territoire, et anime un réseau de 35 structures de restauration universitaire (restaurants, cafétérias et food-trucks), proposant une offre saine et durable à tarif social, avec 2 millions de repas servis chaque année. Engagé dans la transition écologique et solidaire, le Crous BFC a adopté en 2023 son schéma directeur de la transition écologique, intégrant notamment la rénovation énergétique, la mobilité douce, la réduction des déchets et l'alimentation responsable.

### Description des espaces verts labellisés

**Surface approximative des espaces verts concernés :** 158 000 m<sup>2</sup>

**Type d'espaces :** jardins potagers, prairies fleuries, vergers et espaces verts.

**Caractéristiques principales :** espaces en fauche tardive, plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes, 3 ruches, installation de mobilier urbain en bois (table de pique-nique, transats) et de chemins piétonniers permettant de profiter de la vie du site.

### Ce que représente le label pour l'établissement

L'obtention du label ÉcoJardin sur le campus de Dijon est pour le Crous Bourgogne-Franche-Comté une reconnaissance collective en matière de gestion écologique et durable des espaces verts du campus. Cette dynamique s'inscrit dans le Schéma directeur de la transition écologique et solidaire, adopté par le Crous BFC en 2023, visant à inscrire ses missions dans des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, à travers notamment la rénovation des bâtiments, la promotion de la mobilité douce, la réduction des déchets et le développement d'une alimentation saine et responsable. En ce sens, le Crous BFC s'appuie sur la sensibilisation des usagers, la formation du personnel et des prestataires en charge de l'entretien des sites, ainsi que sur le renforcement de la biodiversité à travers la valorisation de la faune et de la flore sur le campus. Dans les prochaines années, le Crous BFC souhaite poursuivre et renforcer cette synergie entre les acteurs du campus pour maintenir la gestion écologique des espaces, développer des formations autour des pratiques durables et renforcer les actions de sensibilisation environnementale auprès des étudiants et des personnels.



# L'Institut Agro Dijon

**« Avec le projet Agro Open Lab, nous créons au cœur de notre site des espaces vivants dédiés à l'apprentissage et à l'expérimentation, comme la forêt comestible qui illustre concrètement notre engagement pour des espaces verts durables et harmonieux. »**

Hélène Poirier, Directrice de l'Institut Agro Dijon

## Présentation de l'établissement

L'Institut Agro Dijon forme chaque année 1 100 ingénieurs, masters et doctorants dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Portée par une équipe engagée d'enseignants-chercheurs, de personnels techniques et administratifs, l'école offre un encadrement de haut niveau et un environnement stimulant, propice à l'innovation et à la réussite. Reconnue pour son engagement de longue date en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale, l'Institut Agro Dijon est labellisé DDRS. À travers ses formations, ses activités de recherche et ses partenariats étroits avec les entreprises et les institutions, l'école prépare les cadres de demain à concevoir et à piloter des systèmes agricoles et alimentaires durables, au service d'un avenir plus responsable.

## Description des espaces verts labellisés

L'Institut Agro Dijon s'étend sur environ 7,6 hectares comprenant divers espaces verts à vocation pédagogique, expérimentale et écologique. On y trouve des parcelles d'agroécologie, vergers, haies champêtres, prairies, zones de biodiversité et des surfaces en éco-pâturage. L'entretien privilégie des pratiques durables : réduction des produits phytosanitaires, collecte des eaux de pluie, limitation des arrosages et préservation des zones refuges pour la faune et la flore.

## Ce que représente le label pour l'établissement

Le label EcoJardin illustre l'engagement de l'Institut Agro Dijon pour un campus durable, en cohérence avec ses valeurs d'agroécologie, de durabilité et d'innovation territoriale. En effet, cette labellisation s'inscrit dans une démarche environnementale globale, maintenant la trame verte et les corridors écologiques du campus et transformant les espaces verts en véritables laboratoires pédagogiques et expérimentaux. Dans les perspectives futures, l'Institut Agro Dijon prévoit le renouvellement du label EcoJardin après trois ans, garantissant la continuité et l'amélioration des pratiques. Pour renforcer cette dynamique, l'établissement a mis à jour le cahier des charges des prestations d'entretien des espaces verts et va mettre en place un plan de gestion différenciée adapté aux différentes typologies d'espaces (prairies, haies, massifs, vergers, zones naturelles). De nouveaux projets sont également envisagés, tels que la création d'une forêt comestible multi-stratifiée, des vergers expérimentaux et des inventaires floristiques et faunistiques, faisant des espaces verts un site vivant d'innovation où étudiants et chercheurs peuvent apprendre et expérimenter concrètement les principes de durabilité.



## INRAE

**« Le Centre INRAE Bourgogne-Franche-Comté, fort de son expertise scientifique sur les thématiques environnementales, agit depuis plusieurs années pour la préservation et la durabilité de ses espaces verts au service de la biodiversité. La labellisation « EcoJardin » marque un nouveau temps fort de notre engagement : elle valorise nos actions à l'échelle du campus et de la métropole, renforce la synergie avec nos partenaires sur les thématiques environnementales et offre de nouvelles pistes d'actions en faveur de la biodiversité à l'échelle du Centre, du Campus et de la Métropole. »** Cécile DETANG-DESENDRE, Présidente INRAE Bourgogne- Franche-Comté

### Présentation de l'établissement

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation qui accompagne les transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

### Description des espaces verts labellisés

Le site principal du centre INRAE BFC est situé au cœur du Campus dijonnais et s'étend sur 7,2 hectares, dont 2,8 hectares d'espaces verts. Il est labellisé LPO depuis 2019, refuge chauve-souris depuis 2024 et désormais labellisé EcoJardin. Il met en œuvre une gestion écologique durable sans usage de pesticides visant à préserver et restaurer la biodiversité et à améliorer le cadre de vie, en réduisant notamment les îlots de chaleur.

Un plan de gestion différenciée des espaces verts limite la tonte et privilégie le fauchage raisonné, la protection des zones riches en espèces (comme les orchidées sauvages) et l'usage de plantes locales adaptées au climat. Le site est organisé selon un zonage écologique intégrant une petite-forêt, un verger, des haies diversifiées et des habitats pour la faune. Des nichoirs et un suivi des espèces complètent cette démarche. La pollution lumineuse est réduite depuis 2022 grâce à un système d'éclairage programmé.

### Ce que représente le label pour l'établissement

La labellisation EcoJardin valorise l'engagement du Centre et de ses agents en faveur de la biodiversité, avec une gouvernance s'appuyant sur l'expertise de collectifs copilotés par les services d'appui et les unités de recherche, Collectif Biodiversité Face au Changement Climatique (BFC<sup>2</sup>) et Collectif Alimentation Durable INRAE (CADI).

Elle s'inscrit dans une démarche plus globale de préservation de l'environnement en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé portée par le centre et l'Institut.



## Ville et Métropole de Dijon

« **Le label ÉcoJardin ® consacre une politique publique volontaire, initiée et portée par la Ville de Dijon et Dijon métropole. Cette reconnaissance traduit une conviction simple : la nature en ville n'est pas un supplément d'âme, mais une condition du bien-être collectif et de la qualité de vie durable.** » — Nathalie Koenders, Maire de Dijon, et François Rebsamen, Président de Dijon métropole

### Une politique environnementale pensée et conduite par la collectivité

Reconnues « Territoire engagé pour la nature » depuis 2024 et pionnières dans la mise en œuvre d'une stratégie intégrée Climat et Biodiversité, la Ville de Dijon et Dijon métropole ont fait de la transition écologique un axe central de leur action publique. Depuis plus de dix ans, elles structurent une politique cohérente, ambitieuse et concrète, plaçant la gestion écologique des espaces naturels au cœur de leur modèle territorial. C'est en 2014 que la collectivité engage sa première démarche de labellisation ÉcoJardin ®, avant d'étendre progressivement la méthode à l'ensemble du territoire. La labellisation ÉcoJardin ® vient saluer cette gestion exemplaire et durable, fidèle à l'ambition de Dijon : une ville qui agit concrètement pour la transition écologique. Cette méthode — concertée, territoriale et partenariale — illustre la manière dont Dijon conçoit la transition écologique : par la coopération et la gouvernance locale, plutôt que par la seule injonction.

### Une dynamique exemplaire et mesurable

Depuis 2014, 529 hectares d'espaces de nature ont obtenu le label ÉcoJardin ®, dont : le jardin de l'Arquebuse, le parc de la Colombière, le lac Kir et la promenade de l'Ouche, les combes, le cimetière des Péjoces, les allées du Parc et le parc Hyacinthe Vincent.

En 2025, trois nouveaux sites rejoignent cette dynamique : le cimetière métropolitain et l'esplanade Érasme au cœur du campus Montmuzard, qui contient l'espace propre de l'esplanade Erasme, les espaces végétalisés le long du Tramway et le pourtour du terrain d'athlétisme Colette Besson, le Jardin de la banque de France.

### Une stratégie écologique structurée et constante

Le label ÉcoJardin ® vient reconnaître un engagement sur la durée : zéro produit phytosanitaire depuis 2016, gestion différenciée des espaces verts selon leur vocation écologique, valorisation des plantes locales et herbes spontanées, création d'îlots de biodiversité en cœur urbain, programme ""miel de Dijon" vecteur de sensibilisation à la préservation de l'ensemble des insectes pollinisateurs, avec 77 ruches installées sur le territoire, priorité donnée aux vivaces.

Au-delà de la technique, c'est une philosophie de la nature en ville qui s'affirme : celle d'une ville plus fraîche, plus sobre, plus vivante — où la biodiversité devient un levier de résilience et de bien-être.

La transition écologique est une politique publique à part entière, conduite, soutenue et animée par la collectivité, au service d'un territoire plus durable et plus juste.





**Audrey RAHALI**

**Nicolas GAVORY**

Service Communication  
Université Bourgogne Europe  
Maison de l'Université  
Campus de Dijon

**T. 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24**

[audrey.rahali@ube.fr](mailto:audrey.rahali@ube.fr)

[nicolas.gavory@ube.fr](mailto:nicolas.gavory@ube.fr)

